

Mme Nezha HAYAT, Présidente de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, élue Présidente du Comité Régional Afrique et Moyen-Orient (AMERC) de l’Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV).

Rabat, le Lundi 09 Mars 2020 : L’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux a le plaisir d’annoncer l’élection de Madame Nezha HAYAT, Présidente de l’AMMC, comme Présidente du Comité Régional de l’Afrique et du Moyen-Orient (AMERC) de l’Organisation Internationale des Commissions des Valeurs (OICV).

Le Comité Régional de l’Afrique et du Moyen-Orient (AMERC) de l’OICV est le comité qui regroupe les régulateurs des marchés financiers de la région et dont les travaux ont pour objectifs l’examen, l’échange d’informations et la promotion des questions spécifiques au développement des marchés de capitaux. L’AMERC comprend 28 membres ordinaires et douze membres associés, tous représentant les régulateurs de la région Afrique et Moyen Orient et satisfaisant aux normes de l’Organisation Internationale.

En sa qualité de Présidente de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, Madame Nezha HAYAT rejoint le Conseil d’Administration de l’Organisation Internationale des Commissions de Valeurs pour le mandat 2020-2022.

A propos de l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L’AMMC est l’autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L’Institution a pour missions de veiller à la protection des épargnants et au bon fonctionnement et à la transparence des marchés de capitaux au Maroc.

www.ammc.ma

A propos de l’Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) - International Organization of Securities Commissions (IOSCO)

L’OICV constitue le principal forum de coopération internationale des régulateurs de marchés de valeurs mobilières. L’organisation compte plus de 200 membres, principalement des régulateurs et des institutions internationales et a pour mission d’élaborer des standards internationaux permettant d’assurer le bon fonctionnement, la transparence et l’intégrité des marchés financiers et la protection de l’investisseur.

www.iosco.org

Contact:

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Mme Dania BOUHLAL

E- Mail: danial.bouhlal@ammc.ma

Tél: 07 07 29 19 31